



Madame ou Monsieur,

Vous habitez dans l'un des quartiers nord (1) de Charnay lès Mâcon et vous vous intéressez à la vie de votre quartier et de notre Ville, en rapport avec les domaines d'activités des services publics qui concernent l'environnement et le cadre de vie des Charnaysiens comme l'urbanisme, la circulation routière intra et péri-urbaine, la sécurité routière, la sécurité des personnes et des biens, la propreté et l'hygiène publique, les réseaux publics, etc..

- Vous souhaitez être mieux informé dans ces domaines,
- Vous souhaitez exprimer fréquemment vos remarques ou propositions dans ces domaines et les voir portées auprès des instances concernées,
- Vous souhaitez être consulté sur les projets ou problèmes du moment, dans ces domaines,
- Vous souhaitez contribuer à une plus grande convivialité entre Charnaysiens,
- Plus généralement, vous souhaitez contribuer à la protection et à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des Charnaysiens.

Si vous souhaitez tout cela et voir vos souhaits pris en charge...

Rejoignez-nous au sein de notre

COMITÉ D'INTÉRÊT DES QUARTIERS NORD DE CHARNAY LÈS MÂCON

ayant statut d'Association loi de 1901, indépendante de tout lien politique ou religieux.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.ciq-nord-charnay71.fr

(1) Champgrenon, Les Chanaux, Les Combes , La Coupée, Les Gérards, La Grange Saint Pierre, Laval, Lévigny, La Maison Rouge, Malcus, La Massonne, Nouvelle Coupée, Les Petits Champs, Le Perthuis, La Ronze.



Le bon sens a de l'avenir

UN COMITÉ D'INTÉRÊT DE QUARTIERS S'EST CRÉÉ EN JANVIER 2014 SUR LES QUARTIERS NORD DE CHARNAY-LÈS-MÂCON

QU'EST-CE QU'UN COMITÉ D'INTÉRÊT DE QUARTIERS (C.I.Q.) ?

Comme il en existe de très nombreux et appréciés depuis des décennies, en particulier dans le sud de la France, il s'agit d'une Association indépendante, régie par la loi de 1901, sans but lucratif, sans couleur politique, philosophique ou religieuse.

Ce n'est pas un Conseil de quartier dont la constitution et la gestion sont maîtrisées par une Municipalité et qui n'a aucune véritable autonomie.

L'action d'un Comité d'intérêt de quartier, s'appuie sur la proximité, l'écoute, l'information, la réactivité et le bénévolat de toutes les générations.

C'est dans cet esprit qu'en privilégiant la concertation, le Comité veille à l'intérêt général des quartiers en s'efforçant d'obtenir des services publics ou privés concernés, toutes les dispositions de nature à protéger ou améliorer l'environnement et le cadre de vie des habitants, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de la circulation et de la sécurité routière, de la voirie, de la sécurité publique, de la propreté et l'hygiène publique, des réseaux publics , etc.

Le Comité d'Intérêt est donc une interface consultative entre l'expression permanente des habitants qu'il représente et leur écoute par les différents décideurs (Commune, Communauté d'agglomération, Département, Administrations, Services et organismes publics).

Pour en savoir plus et éventuellement nous rejoindre, consultez notre site www.ciq-nord-charnay71.fr



Le bon sens a de l'avenir